

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 03/07/2024 - 25296 - 2023 B 05928 - 327 645 057 - IDES INVESTISSEMENTS
SA

IDES INVESTISSEMENTS

Société anonyme au capital de 47 162 560 euros

Siège social : 12 boulevard Pesaro
92024 Nanterre

N° RCS Nanterre B 327 645 057

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

IDES INVESTISSEMENTS

Société anonyme au capital de 47 162 560 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires de la société IDES INVESTISSEMENTS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IDES INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les actions, obligations convertibles et titres participatifs qui composent le portefeuille de TIAP sont évalués à la clôture de l'exercice selon les modalités mentionnées au point « I. Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire et, le cas échéant, des provisions pour dépréciation constituées. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations, ainsi que des évaluations qui en résultent.

S'agissant plus généralement des règles et principes comptables suivis par votre société et décrits dans l'annexe aux comptes annuels, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et les informations fournies. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

IDESINVESTISSEMENTS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

5.

- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 mai 2024

Le commissaire aux comptes
EXPONENS Conseil & Expertise



Stéphane CUZIN
Associé

Bilan Actif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

IDES INVESTISSEMENTS SA

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements & dépréciations	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	637 343		637 343	637 343
Créances rattachées à des participations	75 009		75 009	75 009
Autres titres immobilisés	54 241 554	9 194 100	45 047 454	41 424 857
Prêts	550 000		550 000	210 000
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	55 503 906	9 194 100	46 309 806	42 347 210
ACTIF IMMOBILISÉ	55 503 906	9 194 100	46 309 806	42 347 210
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	204 725	100 488	104 237	531 451
Autres créances	95 120		95 120	145 806
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	299 845	100 488	199 356	677 257
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 048 308	47 599	5 000 709	7 803 040
Disponibilités	2 277 609		2 277 609	2 306 670
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	7 325 917	47 599	7 278 318	10 109 710
ACTIF CIRCULANT	7 625 761	148 087	7 477 675	10 786 967
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	63 129 668	9 342 187	53 787 481	53 134 176

Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

IDES INVESTISSEMENTS SA

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 47 162 560	47 162 560	47 162 560
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 679 700	4 679 700
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	568 687	568 687
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	43 448	43 448
Autres réserves	1 186 710	1 186 710
Report à nouveau	(2 252 105)	(368 146)
Résultat de l'exercice	703 426	(1 883 959)
TOTAL situation nette :	52 092 425	51 388 999
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	52 092 425	51 388 999
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313	23 304
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 270 500	1 462 500
Autres dettes	424 242	263 836
TOTAL dettes diverses :	1 695 056	1 749 640
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	1 695 056	1 749 640
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	53 787 481	53 138 639

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/23 au 31/12/23

IDES INVESTISSEMENTS SA

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				9 235 1
PRODUITS D'EXPLOITATION				9 236
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			1 685 122	1 621 405
TOTAL charges externes :			1 685 122	1 621 405
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			2 896	(966)
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux dépréciations sur immobilisations Dotations aux dépréciations sur actif circulant Dotations aux provisions				77 213
TOTAL dotations d'exploitation :				77 213
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				8 699
CHARGES D'EXPLOITATION			1 688 018	1 706 350
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 688 018)	(1 697 114)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/23 au 31/12/23

IDES INVESTISSEMENTS SA

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 688 018)	(1 697 114)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	214 675	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 063 215	2 138 031
Autres intérêts et produits assimilés	353	24
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 365 340	1 961 356
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 317	
	3 658 901	4 099 411
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 401 451	4 335 173
Intérêts et charges assimilées		27
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	86 983	5 909
	1 488 434	4 341 109
RÉSULTAT FINANCIER	2 170 466	(241 698)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	482 448	(1 938 812)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 193
Produits exceptionnels sur opérations en capital	265 978	426 704
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
	265 978	433 898
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	45 000	379 044
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	45 000	379 044
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	220 978	54 854
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	3 924 878	4 542 544
TOTAL DES CHARGES	3 221 452	6 426 503
BÉNÉFICE OU PERTE	703 426	(1 883 959)



IDES - INVESTISSEMENTS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2023 (Chiffres arrondis à l'euro)

La Société Anonyme IDES INVESTISSEMENTS dénommée précédemment I.D.E.S., exerçant en qualité d'établissement financier, a obtenu son retrait d'agrément fin 2003.

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général depuis le 1er janvier 2003.

Le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023, présente un total de 53 787 481 € et le compte de résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de **703 426 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 8 mars 2024.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés, conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

I.D.E.S. ayant adopté le régime fiscal des Sociétés de Capital-Risque (S.C.R.) a opté pour le nouveau régime, à compter de l'exercice 2003.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été appliquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

La société a appliqué les règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Les cessions d'immobilisations financières se font suivant la méthode dite « FIFO » (First In – First Out).

La valeur d'inventaire des TIAP actions et obligations convertibles est estimée en fin d'exercice, selon une méthode multi-critères (FAIR MARKET VALUE). Les valeurs d'inventaire ainsi retenues permettent de tenir compte de la situation et des perspectives d'évolution générale des entreprises ayant émis les titres en portefeuille.

Lorsque la valeur d'inventaire fait ressortir une moins-value latente, celle-ci fait l'objet d'une dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Règles générales pour les participations en pourcentage du risque net :

Provisionnement à 25%	- Craintes sur l'évolution de la société
Provisionnement à 50%	- Echéance impayée depuis plus de trois mois (TP, Oblig, PP,...) - Difficultés connues
Provisionnement à 75%	- Difficultés persistantes (capacité bénéficiaire défaillante depuis plusieurs années) ou entreprise présentant des signes de grande fragilité
Provisionnement à 100%	- Procédure judiciaire (RJ ou LJ) - Espérance de vie limitée

Les titres participatifs détenus par la société présentent les caractéristiques générales suivantes :

- Non remboursables par la société émettrice avant 7 ans ;
- Rémunérés par une partie fixe et une partie variable ;
- Dernier rang avant les actions et parts sociales ;
- Droits similaires à ceux des porteurs d'obligations.

En conséquence, ils sont évalués en clôture pour leur prix d'acquisition, à moins que la situation et les perspectives de l'entité émettrice ne fassent apparaître un risque avéré de non remboursement justifiant une dépréciation.

La partie fixe de la rémunération est rattachée aux produits financiers prorata temporis. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus sont inscrits à l'actif en comptes rattachés aux autres immobilisations financières.

La partie variable est prise en compte quand son montant est connu à la clôture.

II - FAITS CARACTERISTIQUES :

Néant.

III - CHANGEMENT DE METHODE :

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice 2023.

IV - ACTIF IMMOBILISE

IV-1. Immobilisations incorporelles : néant.

IV-2. Immobilisations corporelles : néant.

IV-3. Immobilisations financières

Variations des immobilisations financières

Valeurs brutes

<i>(en euros)</i>	31/12/22	+	-	31/12/23
Titres de participations	637 343			637 343
Créances rattachées participations	75 009			75 009
<i>Avances en comptes courants</i>	<i>75 009</i>			<i>75 009</i>
<i>Intérêts courus</i>				
Portefeuille TIAP	50 318 281	6 666 087	2 141 814	54 842 554
<i>Autres titres immobilisés</i>	<i>1 500 000</i>			<i>1 500 000</i>
<i>TIAP - Actions</i>	<i>4 631 611</i>	<i>288 724</i>	<i>20</i>	<i>4 920 315</i>
<i>TIAP - Obligations convertibles</i>	<i>5 142 427</i>	<i>911 522</i>	<i>244 711</i>	<i>5 809 238</i>
<i>TIAP - Titres participatifs</i>	<i>29 854 948</i>	<i>5 000 000</i>	<i>850 000</i>	<i>34 004 948</i>
<i>TIAP - Titres associatifs</i>	<i>4 305 250</i>		<i>750 000</i>	<i>3 555 250</i>
<i>TIAP - Intérêts courus</i>	<i>120 147</i>	<i>101 749</i>	<i>120 147</i>	<i>101 749</i>
<i>Obligations ordinaires</i>	<i>4 000 000</i>			<i>4 000 000</i>
<i>Emprunt obligataire</i>	<i>601 000</i>			<i>601 000</i>
<i>Obligations à impact social</i>	<i>149 016</i>	<i>346 510</i>	<i>163 054</i>	<i>332 472</i>
<i>Autres intérêts courus</i>	<i>13 882</i>	<i>17 581</i>	<i>13 882</i>	<i>17 581</i>
Prêts subordonnés	210 000		60 000	550 000
<i>Prêts subordonnés à terme</i>	<i>210 000</i>	<i>400 000</i>	<i>60 000</i>	<i>550 000</i>
	51 240 632	7 066 688	2 201 814	56 104 906

Dépréciations

<i>(en euros)</i>	31/12/22	+	-	31/12/23
<i>Avances en comptes courants</i>				
<i>Actions</i>	<i>693 706</i>	<i>11 331</i>	<i>35 255</i>	<i>669 782</i>
<i>Obligations ordinaires</i>				
<i>Obligations convertibles</i>	<i>1 968 940</i>	<i>353 720</i>	<i>74 000</i>	<i>2 248 660</i>
<i>Titres participatifs</i>	<i>5 536 314</i>	<i>758 900</i>	<i>664 556</i>	<i>5 630 658</i>
<i>Titres associatifs</i>	<i>690 000</i>		<i>345 000</i>	<i>345 000</i>
<i>Dépréciations non affectées (Stop-Loss)</i>				
	8 888 960	1 123 951	1 118 811 *	8 894 099

*** : dont reprises de provisions utilisées conformément à leur objet 345 000 €**

IV-4. Liste des filiales et des participations

Cf. Tableau des filiales et participations

V - CREANCES

Etat des créances

<i>(en euros)</i>	31/12/22	31/12/23
Actif immobilisé	285 009	625 009
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>75 009</i>	<i>75 009</i>
<i>Prêts</i>	<i>210 000</i>	<i>550 000</i>
Actif circulant	777 746	299 844
<i>Créances clients</i>	<i>531 452</i>	<i>104 236</i>
<i>Clients douteux et litigieux</i>	<i>100 488</i>	<i>100 488</i>
<i>Clients : factures à établir</i>		
<i>Etat - Impôts</i>		
<i>Débiteurs divers</i>	<i>145 806</i>	<i>95 120</i>
Charges constatées d'avance		
	1 062 755	924 853

Les créances douteuses, qui s'élèvent à 100 488 €, sont provisionnées pour 100 488 €. Le remboursement des créances douteuses en 2023 est de 0 € et le montant des créances passées en pertes irrécouvrables est de 0 €, cela s'est traduit par une reprise de provisions pour dépréciation des créances de 0 €.

VI - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le portefeuille se décompose comme suit :

	Valeur d'acquisition	Valeur d'inventaire	Plus-values latentes	Moins-values latentes
OPCVM	5 048 308	4 995 922	83 762	47 599
BMTN - CDN				
Intérêts courus				
	5 048 308	4 995 922	83 762	47 599

La valeur d'inventaire des OPCVM a été déterminée suivant la valeur cotée au 31 décembre 2023.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la comparaison de la valeur d'inventaire et du prix de revient fait apparaître une moins-value latente.

Les cessions de valeurs mobilières de placement se font suivant la méthode dite « FIFO » (First In – First Out).

Variation des provisions

<i>(en euros)</i>	31/12/22	+	-	31/12/23
Obligations OPCVM	316 628		269 029	47 599
	316 628	-	269 029	47 599

VII - CAPITAUX PROPRES

Variation des Capitaux propres

<i>(en euros)</i>	31/12/22	+	-	31/12/23
Capital social	47 162 560			47 162 560
Primes d'émission	4 679 700			4 679 700
Réserve légale	568 687			568 687
Réserve indisponible	43 448			43 448
Réserve facultative	1 186 710			1 186 710
Report à nouveau	- 368 146		- 1 883 959	- 2 252 105
Résultat de l'exercice	-1 883 959	703 426	- 1 883 959	703 426
Capitaux propres	51 388 999	703 426	- 1 883 959	51 388 999

Dividendes distribués au cours de l'exercice

0 €

Capital social

Au 31 décembre 2022 , le capital souscrit s'élève à 47 162 560 € divisé en 310 280 actions d'une valeur nominale de 152 euros.

L'actionnaire principal est la S.A. ESFIN qui détient 34,71 % des actions. L'Etat est également actionnaire à hauteur de 26,36 %.

Primes d'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mars 2002 a décidé l'augmentation du capital social par la création et l'émission de 97 911 actions nouvelles avec une prime d'émission de 23 euros par action , soit 2 251 953 € .

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 novembre 2010 a décidé l'augmentation du capital social par la création et l'émission de 115 607 actions nouvelles assortie d'une prime d'émission de 21 euros par action , soit 2 427 747 € .

Soit un total général de 4 679 700 € .

Réserves réglementées

Selon procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2001, une réserve indisponible, suite à la conversion à l'euro du capital, a été constituée soit 43 447 €.

VIII - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

<i>(en euros)</i>	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	625 009	135 009	490 000
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>75 009</i>	<i>75 009</i>	
<i>Prêts</i>	<i>550 000</i>	<i>60 000</i>	<i>490 000</i>
Actif circulant	299 844	299 844	
<i>Créances clients</i>	<i>104 236</i>	<i>104 236</i>	
<i>Clients douteux et litigieux</i>	<i>100 488</i>	<i>100 488</i>	
<i>Etat – Impôts</i>			
<i>Débiteurs divers</i>	<i>95 120</i>	<i>95 120</i>	
Charges constatées d'avance			
	924 853	434 853	490 000

Etat des dettes

<i>(en euros)</i>	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 270 500	1 270 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	313	313		
Dettes sociales				
Autres dettes	424 242	424 242		
	1 695 055	1 695 055		

IX - AUTRES INFORMATIONS

- *Entreprises liées.*

Les créances et dettes figurant respectivement à l'actif et au passif concernant des entreprises liées :

<i>(en euros)</i>	liées	lien de participation
Participations	-	3 768 454 €
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Autres créances	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs	-	-

- *Détail des charges comptabilisées d'avance :* néant

- *Détail des produits constatés d'avance :* néant

- *Détail des produits à recevoir :*

. sur immobilisations financières	134 029 €
intérêts courus	
. sur valeurs mobilières de placement	néant
intérêts courus	

- *Détail des charges à payer :*

. Fournisseurs, factures non parvenues	néant
. Divers charges à payer	49 995 €
Charges Honoraires Commissaires aux Comptes	26 500 €
Bpi France : commissions au 31/12/2019	1 895 €
Caceis CT : année 2023	21 600 €
Divers	

X - COMPTE DE RESULTAT

- Charges et produits financiers

Les dotations et reprises de provisions afférentes aux immobilisations financières et aux valeurs mobilières de placements sont enregistrées en résultat financier. Elles sont détaillées dans les points IV-2 pour les immobilisations financières et VI pour les valeurs mobilières de placement.

Les « produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé » comprennent les revenus des:

<i>(en euros)</i>	31/12/22	31/12/23
. titres participatifs	1 616 339 €	1 780 596 €
. obligations ordinaires	153 769 €	181 951 €
. obligations convertibles	187 075 €	218 966 €
. prêts subordonnés	8 657 €	6 557 €
. autres titres et créances	172 191 €	89 820 €
	2 138 031 €	2 277 890 €

Les plus ou moins-values de cessions des valeurs mobilières de placement sont comptabilisées en compte de charges et de produits financiers.

<i>(en euros)</i>	31/12/22	31/12/23
. plus-values sur cessions de VMP	- €	15 317 €
. moins-values sur cessions de VMP	5 909 €	86 983 €

- Charges et produits exceptionnels :

Les plus ou moins-values de cessions des immobilisations financières sont comptabilisées en compte de charges et de produits exceptionnels.

<i>(en euros)</i>	31/12/22	31/12/23
. plus-values de cessions de titres de participation		
. plus-values sur sorties de titres participatifs	426 704 €	265 978 €
. plus-values de cessions de tiap actions		
. moins-values de cessions sur titres participatifs	379 044 €	44 500 €
. moins-values de cessions de tiap actions		
. moins-values de cessions de tiap obligations convertibles		
. moins-values de cession de prêts participatifs		

XI - AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers :

. Engagements de garantie reçus	5 904 681 €
- Bpifrance (ex Sofaris)	5 904 681 €

Dans le cadre de la convention « Fonds propres » signée avec BPIFRANCE (ex. Oséo et Sofaris) en 2004, il a été convenu que le montant total des indemnités susceptibles d'être versées est limité à un plafond calculé en fonction du montant des risques pris par BPIFRANCE (ex. Oséo et Sofaris). Des conventions ont été signées chaque année avec BPIFRANCE et une mutualisation des indemnités est procédée :

- entre les conventions 2004, 2005 et 2006 ;
- entre les conventions 2007, 2008 et 2009 ;
- entre les conventions 2010, 2011, 2012 et 2013 ;
- entre les conventions 2014, 2015 et 2016 ;
- entre les conventions 2017, 2018, 2019 et 2020.

- Honoraires des Commissaires aux comptes (selon décret n° 1487 du 30 décembre 2008)

<i>(en euros)</i>	EXPONENS	2022	2023
. Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		29 520 €	28 336 €

- Effectif : néant (personnel mis à disposition)

IDES INVESTISSEMENTS SA

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS *EXERCICE 2023*

SOCIETES OU GROUPE DE SOCIETES	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENU	VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS		PRETS&AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS FOURNIS PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE	BENEFICE NET OU PERTE DU DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
				BRUT	NET					
(A) Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur excède 1% du capital de la société astreinte à la publication										
I - Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)										
II - Participations (10% à 50% du capital détenu par la société) SCOP INVEST										
	7 275 750	(153 653,00)	26,45%	2 438 718,09	2 430 728,09					
(B) Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
I - Filiales non reprises au § A										
a) Filiales francaises (ensemble)										
b) Filiales étrangères (ensemble)										
II - Participations non reprises au § A										
a) Sociétés francaises (ensemble)										
b) Sociétés étrangères (ensemble)										
				793 178,01	1 111 807,96					8 616
				1 137 005,35	1 032 711,35					



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2024

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE

Société Anonyme au capital de 47 162 560 €

Siège social : 12 boulevard Pesaro – CS 10002 – 92000 Nanterre Cedex

R.C.S. Nanterre 327 645 057

L'an deux mille vingt-quatre,
le 5 juin,
à 14 heures.

Les actionnaires de l'Institut de Développement de l'Economie Sociale, Société Anonyme au capital de 47 162 560 € dont le siège social est au 12 boulevard Pesaro à Nanterre (92000) - se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la société et par visioconférence, sur convocation du Conseil d'administration selon la lettre adressée à chaque actionnaire.

Il a été dressé une feuille de présence, destinée à être signée par chaque actionnaire présent, tant à titre personnel, que le cas échéant, comme mandataire.

En l'absence de Président du Conseil d'administration, l'assemblée désigne M. Philippe Bailly comme Président de séance.

L'Etat français et le Crédit Coopératif, représentés respectivement par M. Pithon et M. Maklouf, les deux actionnaires présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix, sont appelés comme Scrutateurs.

Monsieur Alexis Fuzier est désigné comme Secrétaire.

Monsieur Stéphane Cuzin, Commissaire aux comptes, est présent.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent le cinquième au moins des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Lecture des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 Décembre 2023 ;
- ✓ Approbation des comptes de cet exercice et affectation des résultats ;
- ✓ Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de commerce ;
- ✓ Renouvellement des mandats d'administrateurs de la CG SCOP et d'ESFIN ;
- ✓ Quitus au Président et aux administrateurs.

Il dépose sur le bureau en les mettant à la disposition de l'assemblée :

1. un double des lettres de convocation envoyées aux actionnaires,
2. la feuille de présence et les pouvoirs des actionnaires représentés,
3. le texte des résolutions soumises à l'assemblée,
4. les rapports du Conseil d'administration,
5. les rapports des Commissaires aux comptes.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires - documents et renseignements qu'il énonce - ont été tenus à la disposition des actionnaires, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Sur son invitation, l'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente les rapports du Conseil d'administration. Puis le Commissaire aux comptes donne lecture des rapports général et spécial.

Le Président ouvre alors la discussion.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil dans toutes ses parties, ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir constaté un résultat de l'exercice en bénéfice de 703.425,88 € et un report à nouveau négatif de 2.252.104,89 €, décide d'affecter le résultat de l'exercice au compte « Report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

- 2020	0,00 €
- 2021	0,00 €
- 2022	0,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, prend acte de la poursuite des conventions antérieurement autorisées qui y sont rapportées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé à tous les administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide, conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts, de renouveler pour une durée maximale de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029, le mandat de CG-SCOP.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide, conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts, de renouveler pour une durée maximale de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029, le mandat d'ESFIN.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra, notamment les formalités de dépôt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé, par les membres du bureau.

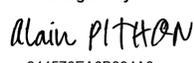
Le Président

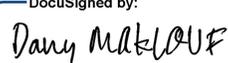
DocuSigned by:

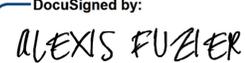
94B49208440A462...

Les Scrutateurs

Le Secrétaire

DocuSigned by:

244576EA6B394A6...

DocuSigned by:

C69FD591B2894A6...

DocuSigned by:

DEC473A1931A4DD...

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

5 JUIN 2024

14h00

ORDRE DU JOUR

- **Lecture des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 Décembre 2023**
- **Approbation des comptes de cet exercice et affectation des résultats**
- **Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de commerce**
- **Renouvellement des mandats d'administrateurs de la CG SCOP et d'ESFIN**
- **Quitus au Président et aux administrateurs**



**RAPPORT DE GESTION
DE L'EXERCICE 2023
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous proposons en outre de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'approuver les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

Nous vous rappelons que les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice, Esfin Gestion a, pour le compte de l'IDES, investi 6 dossiers pour un montant de 6,4 M€.

NOM	ACTIVITE	MONTANT (en K€)	INSTRUMENT	OPERATION	EFFECTIF	FORME JURIDIQUE	ORIGINE	DATE DECISION	MISE EN PLACE
GIROPHARM	Coopérative de pharmaciens	500	TP	Développement	75	SA	Directe	10/05/2023	04/08/2023
CROC LA VIE	Restauration collective - bio	500	Action	Développement	46	SAS	Intermédiaire	05/04/2023	27/07/2023
SCAEL	Coopérative agricole	3 000	TP	Développement	470	Coopérative	En ptf	07/06/2023	30/06/2023
LA RUCHE	Formation à l'entrepreneuriat	700	OC	Développement	50	SAS	En ptf	23/02/2023	22/06/2023
Envie Autonomie	Reconditionnement de dispositifs médicaux	159	CIS	Développement	58	SCIC	Intermédiaire	09/03/2022	20/06/2023
CAPL	Coopérative céréalière	1 500	TP	Développement	334	Coopérative	En ptf	11/10/2023	14/12/23
TOTAL DOSSIERS INVESTIS		6 359			1 033				

DESINVESTISSEMENTS

Au cours de l'année, l'IDES a enregistré 2,6 M€ de désinvestissements sur 7 lignes du portefeuille. Ces opérations ont dégagé une plus-value globale de 0,2 M€, principalement issus de compléments variables perçus lors de remboursements de titres participatifs. Le TRI de ces désinvestissements s'est monté à 7,44% compte tenu de la structure de rémunération constituée essentiellement d'intérêts.

Société	Montant Investi	Titre	Date d'investissement	Date de sortie	Maturité	Montant de la cession	Plus ou Moins-values	TRI	Multiple
ACTED	741 250	TA	01/06/2016	30/06/2023	7,08	741 250	-	3,70%	1,00
COOPEST	601 000	OS	29/12/2018	14/07/2023	4,54	601 000	-	2,35%	1,00
SYNALIA	57 565	OS	06/10/2016	27/07/2023	6,81	62 628	5 063	6,00%	1,09
SIBEO INGENIERIE	150 000	OC	26/10/2016	12/09/2023	6,88	105 000	- 45 000	-1,08%	0,70
REPROTECHNIQUE	150 000	TP	21/02/2014	17/10/2023	9,66	105 000	- 45 000	5,46%	0,70
EUROFENCE	300 000	TP	16/12/2016	13/12/2023	6,99	437 338	137 338	12,24%	1,46
CPPB	400 000	TP	29/06/2011	28/12/2023	12,51	528 640	128 640	11,85%	1,32
TOTAL	2 399 815					2 580 856	181 041	7,44%	1,08

RISQUES

Sur le portefeuille, les dotations nettes de reprises aux provisions sont de 21 K€ après des dotations et des reprises de l'ordre de 1,4 M€.

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

RESULTATS

Le résultat au 31 décembre 2023 fait apparaître un bénéfice de 703,4 K€ (contre une perte de 1.884 K€ au 31/12/22) après :

- Des charges d'exploitation en légère baisse de 1% avec :
 - la stabilité des commissions de gestion
- Des revenus du portefeuille en hausse de 6,5% avec principalement :
 - La hausse des revenus de TP (+164 K€), d'OC (+32 K€) et d'obligations (+29 K€)
 - La baisse des revenus de TA (-83K€)
- Des reprises de dotations en forte hausse à 1,4 M€
- Des dotations aux provisions en forte baisse à 1,4 M€ (contre 4,3 M€ en 2022).
- Un résultat exceptionnel en hausse à 221 K€ représenté par :
 - 266 K€ de compléments variables sur des remboursements de TP,
 - 45 K€ de pertes sur créances irrécouvrables.

3. PERSPECTIVES D'AVENIR

L'IDES se fixe comme objectif d'investir 5 M€ en 2024, compte tenu du stock de dossiers à mettre en place et en cours d'instruction. Un groupe de travail composé des représentants des principaux actionnaires a commencé à se réunir en 2023 mois afin d'évoquer les perspectives de l'IDES à moyen et long terme.

4. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

5. FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société. Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan de la Société.

6. INFORMATIONS SUR LA DECOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES A L'EGARD DES FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la décomposition à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

Dettes fournisseurs au 31 décembre 2023 = 30 jours : Néant.

7. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Néant.

8. AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit 703.425,88 €, au compte « Report à nouveau ».

9. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents :

- 2020	0,00 €
- 2021	0,00 €
- 2022	0,00 €

10. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous entendrez lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, conclues et autorisées au cours de l'exercice ou approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2023.

Les éléments ont été communiqués au Commissaire aux comptes pour établissement de son rapport.

11. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, en Annexe 2, le tableau visé à l'article R. 225-102 du Code de commerce faisant apparaître les résultats de la Société au cours de ses cinq derniers exercices.

12. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Ce paragraphe est inclus au rapport de gestion en application de l'article L225-37 modifié du Code de commerce.

12.1 Conventions réglementées : autorisation des conventions conclues et autorisées antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice.

Les conventions renouvelables par tacite reconduction devant être autorisées comme de nouvelles conventions, deux conventions sont concernées :

- Convention de délégation de gestion IDES / ESFIN GESTION

Cette convention a été signée le 30 octobre 2015 et conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2015 et renouvelable au-delà par tacite reconduction.

Elle a, à nouveau, été autorisée par le Conseil dans sa séance du 8 mars 2023.

La présente convention a pour objet de donner mandat à ESFIN Gestion de gérer discrétionnairement l'ensemble des actifs de l'IDES.

Le statut de FIA nécessite la désignation d'un dépositaire. Une convention a été signée le 28 juin 2016 avec CACEIS.

La Commission de gestion est calculée sur la base des éléments suivants :

- 1,95 % de la situation nette inférieure ou égale à 35.000.000 €.
- 1,40% de la situation nette supérieure à 35.000 .000 €.
- 0,80 % de la valeur nette des immobilisations financières appréciée au 31 décembre de l'année précédente.

Au titre de l'exercice 2023, la commission de gestion s'est élevée à 1.465.870 € à laquelle s'est ajoutée une commission de performance de 31.000 €.

- Convention de mise à disposition de personnel et de prestation administrative par le Crédit Coopératif après demande d'adhésion effectuée le 1er juillet 1983 auprès du Groupement de fait Crédit Coopératif.

Les charges facturées à IDES à ce titre se sont élevées pour l'exercice 2023 à 29.426 €.

12.2 Changements de représentants permanents au conseil d'administration

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons, en Annexe 1, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société.

Renouvellement des mandats d'administrateur

Aucun mandat d'administrateur n'a été renouvelé au cours de l'exercice 2023.

Situation des mandats des administrateurs et censeurs

La composition du Conseil d'administration a connu les évolutions suivantes au cours de l'exercice 2023 :

- M. Monnier a remplacé M. Bernard en tant que représentant de la Direction Générale du Trésor.
- Mme Sciacaluga a remplacé M. Mansuy en tant que représentante permanente du Crédit Coopératif.
- Mme Mamou Mani a démissionné de son mandat de représentante permanente d'ESFIN le 10 novembre 2023.

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte qu'aucune rémunération ou avantage de toute nature n'a été versé durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social.

NOM	SOCIETE	FORME JURIDIQUE	FONCTION EXERCEE
M. COURTOIS Jean-Paul	CREDIT COOPERATIF ADIE FAIR ESFIN IDES ESFIN PARTICIPATIONS GIDE PARTICIPATIONS	SA COOPERATIVE Association Association S.A. S.A. S.A.S. S.A.S.	Directeur général délégué (mandat exécutif) RP du Crédit Coopératif, administrateur RP du Crédit Coopératif, administrateur PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL REPRESENTANT PERMANENT - ESFIN PRESIDENT RP (ESFIN PRESIDENT ET DIRECTEUR GENERAL)
MENET Pierre	CAISSE DES DEPOTS IDES	ETS PUBLIC FINANCIER S.A.	RP ADMINISTRATEUR
SCIACALUGA Pascale	CREDIT COOPERATIF IDES	S.A. COOP. BANQUE S.A.	DIRECTRICE ADJOINTE RESEAU COMMERCIAL RP ADMINISTRATEUR
BAILLY Philippe	CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL IDES SIAGI FRANCE ACTIVE GARANTIE CREDIT MUTUEL FACTORING SOLUTION INITIATIVE France	S.A. S.A. SPCV S.A. S.A. ASSOCIATION	Responsable-adjoint du marché professionnel et des TPE RP ADMINISTRATEUR RP ADMINISTRATEUR RP ADMINISTRATEUR RP ADMINISTRATEUR RP ADMINISTRATEUR
MANDICA Georges	CONFEDERATION GENERALE DES SCOP COGECI PARGEST 3C FINANCES COOFIN SOCODEN/FEC SCOPINVEST L'ESPACE ENTREPRISE ESFIN IDES	ASSOCIATION S.A. SCOP S.A. UNION DE SCOP A DIRECTOIRE S.A.S. S.A.S. S.A. COOPERATIVE A DIRECTOIRE S.A. S.C.I. S.A. S.A.	MEMBRE DE LA DIRECTION NATIONALE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL RP MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DIRECTEUR GENERAL PRESIDENT PRESIDENT DU DIRECTOIRE RP ADMINISTRATEUR GERANT RP ADMINISTRATEUR RP ADMINISTRATEUR
HALL Jean-Luc	COOPERATION MARITIME CMCS SAS Coopération Maritime Conseil & Services FNSCCM Fédération Nationale de la Coopération et du Crédit Maritimes LITTORAL SAS ANARECOM (ass.nationale révision de la Coopération Maritime) YS BLUE CNPMM CONSEIL SUPERIEUR DE LA COOPERATION COOP.FR FRANCE FILIERE PECHE FRANCEAGRIMER IDES IMP INSTITUT MARITIME DE PREVENTION OCAPIAT Service Pêche,Cultures marines et Coopération Maritime Commission Professionnelle Consultative mer et navigation intérieure	ASSOCIATION DE COOPERATIVES LOI 1901 S.A.S. A ASSOCIE UNIQUE SYNDICAT PROFESSIONNEL S.A.S. A ASSOCIE UNIQUE ASSOCIATION LOI 1901 S.A.S. ORGANISATION PROFESSIONNELLE ORGANISME NATIONAL TRIPARTITE ASSOCIATION LOI 1901 ASSOCIATION LOI 1901 ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF S.A. ASSOCIATION LOI 1901 OPCO Asso loi 1901 paritaire-gestion associative Commission prof. Consultative interministérielle	SECRETAIRE GENERAL DIRECTEUR GENERAL TRESORIER PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR REPRESENTANT CPME
PITHON Alain	ETAT DIRECTION GENERALE DU TRESOR IDES	S.A.	ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ETAT
MONNIER Vincent	ETAT DIRECTION GENERALE DU TRESOR IDES #APTIC	S.A. Coopérative	Chef de bureau adjoint finance solidaire et finance à impact ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ETAT ADMINISTRATEUR
CONTAT Nicolas	BPCE GIE SYNDICATION RISQUE CAISSE D'EPARGNE IDES FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENT CAISSE D'EPARGNE CAPITAL	S.A. G.I.E. S.A. S.A. S.A.S.	RESPONSABLE INGENIERIE FINANCIERE DIRECTEUR GENERAL RP ADMINISTRATEUR RP ADMINISTRATEUR PRESIDENT EXECUTIF

NOM	SOCIETE	FORME JURIDIQUE	FONCTION EXERCEE
MUGNIER Olivier	Fédération Nationales des Coopératives de Consommateurs Institut de Développement Coopératif SACMAC IDES SCI COOP 12 ARC EN CIEL ENTRAIDE ET PARTAGE	ASSOCIATION SA coopérative à capital variable SA coopérative de consommateur S.A. SCI Association Association	SECRETAIRE GENERAL Directeur général délégué ADMINISTRATEUR RP ADMINISTRATEUR Gérant Administrateur et Président (AG prévue le 27/03/23) Administrateur
LEBLANC Francois	F.F.C.G.A. HANDIBAT DEVELOPPEMENT IDES	ASSOCIATION ASSOCIATION S.A.	SECRETAIRE GENERAL RP ADMINISTRATEUR RP ADMINISTRATEUR
VOITURIER Jérôme	UNIOPSS IDES Mouvement Associatif ANAP Fondation Partage et Vie ESS France	ASSOCIATION S.A. Association Agence nationale Association/Fondation Association	DIRECTEUR GENERAL RP ADMINISTRATEUR Vice-président Administrateur Administrateur Administrateur
TESNER Denis	FEDERATION NATIONALE DES SOCIETES COOPERATIVES D'HLM IDES GRAND DELTA HABITAT SAVOISIENNE HABITAT ISERE HABITAT	ASSOCIATION S.A. COOPERATIVE D'HLM COOPERATIVE D'HLM COOPERATIVE D'HLM	DIRECTEUR ADJOINT RP DE LES COOP'HLM - ADMINISTRATEUR RP DE LES COOP'HLM - ADMINISTRATEUR RP DE LES COOP'HLM DEVELOPPEMENT - ADMINISTRATEUR RP DE LES COOP'HLM DEVELOPPEMENT - ADMINISTRATEUR
BOUDE Thibaud	COVEA ESFIN ESFIN PARTICIPATIONS IDES IAPR	GROUPE MUTUALISTE D'ASSURANCE S.A. S.A.S S.A. S.A.S.	Responsable Participations hors assurance RP ADMINISTRATEUR MAAF RP ADMINISTRATEUR MAAF CENSEUR REPRESENTANT GMF MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Conformément aux termes de l'article L 225-94-1 du Code de Commerce, une personne physique ne peut exercer plus de 5 mandats de Directeur Général, membre de Conseil de Surveillance, membre du Directoire ou administrateur.

Par dérogation, ne sont pas pris en compte les mandats d'administrateur ou de membre de Conseil de Surveillance dans les sociétés contrôlées par la société concernée.

IDES INVESTISSEMENTS SA

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2 0 1 9	2 0 2 0	2 0 2 1	2022	2023 (1)
<u>CAPITAL</u>					
a) Capital social :	47 162 560 €	47 162 560 €	47 162 560 €	47 162 560 €	47 162 560 €
appelé et versé	47 162 560	47 162 560	47 162 560	47 162 560	47 162 560
non appelé					
b) Nombre d'actions existantes	310 280	310 280	310 280	310 280	310 280
<u>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 976 039 €	2 224 085 €	2 145 665 €	2 132 122 €	2 206 224 €
b) Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	-181 838 €	1 517 342 €	783 762 €	480 624 €	739 537 €
c) Impôts sur les bénéfices	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice					
e) Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	935 461 €	-2 075 891 €	821 388 €	-1 883 959 €	703 426 €
f) Résultat distribué	310 280 €				
<u>RESULTAT PAR PART DE CAPITAL</u>					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	-0,59 €	4,89 €	2,53 €	1,55 €	2,38 €
b) Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	3,01 €	-6,69 €	2,65 €	-6,07 €	2,27 €
c) Dividende attribué à chaque part	1,00 €				
<u>PERSONNEL</u>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale,Oeuvres sociales,...)					
d) Charges de mise à disposition de personnel appartenant à d'autres entreprises	-14 113 €	11 126 €	26 319 €	30 356 €	29 426 €

(1) Sous réserve de l'approbation de l'A.G.O.

(2) Nouveau régime SCR : exonération is .